

**MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA****Les aînés ont dégusté la galette**

17.1.91.

J. de M.

**Informations**

12 Février 1991.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Absents: Mme Rouzé-M.M.Fourdinier, Layunta.Auditeurs: 4.

Séance ouverte à 20h30.

=====

Des trois Conseillers absents, deux se sont excusés. M. le Maire souhaite que les Conseillers qui ne peuvent être présents préviennent avant la réunion.

Bulletins n° 13 et 14: Aucune observation n'est formulée.

Réunions diverses: M. le Maire énumère les douze réunions qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil, à Beaurainville, Montreuil, Marenla, et auxquelles la Commune était représentée par le Maire, les Adjointes ou les Délégués des Sections du S.I.V.O.M.

Application des décisions:

- Vente d'arbres: 5 peupliers du Marais ont été vendus.
- Cuisine de la salle polyvalente: sa réfection (tapisserie et peinture) a été effectuée par les deux C.E.S.
- Eclairage public: 7 ampoules et les deux cellules électroniques ont été remplacées.

Remerciements: Une carte de remerciements (pour le colis) et de voeux a été adressée au Conseil par M. et Mme Ramery.

Un mariage aura lieu le 30 Mars (Quiénot-Légrand).

Réunion du 26 Janvier: La concertation qui avait été organisée pour la première fois entre le Conseil et la population n'a réuni que huit Conseillers et quatre personnes du village. C'est à la fois décevant et rassurant. Divers problèmes ont été évoqués.

Arbres sur la Place: M. le Maire informe le Conseil que ces 23 arbres ont été déposés sur la Place du Bas sans aucune demande préalable. Il a exprimé son mécontentement à M. Lafonte.

Visite des points d'eau du village par le Centre de Secours de Montreuil: Quelques réparations des bornes seront nécessaires.

Course cycliste "Grand Prix du Bras de Brosne": Elle aura lieu le 28 Juillet. Cette année, le départ et l'arrivée se feront à Marenla.

Le Comité des Fêtes sera associé à l'organisation.

Ecole: L'institutrice a demandé l'installation d'un éclairage pour les tableaux de la classe. Le Conseil donne son accord.

Chemin du Fond du But: Un élagage ayant été demandé par M. Trunnet, il est rappelé qu'il s'agit d'un chemin de l'A.F.R. et que ce travail n'incombe pas à la Commune.

Poteau indicateur: Le déplacement du panneau "Marenla" à l'entrée du village côté Beaurainville a été demandé par M. Therry G. (gêne pour sortie de pâture). Un arrêté municipal ayant été pris pour la pose de ce panneau, son déplacement éventuel a été soumis à M. Noël, responsable des travaux routiers.

Cimetière: M. le maire expose le problème du peu de places qui sont encore disponibles pour de nouvelles concessions. Une étude des possibilités devra être entreprise.

Silos: M. le Maire signale que lorsque des plaintes sont formulées concernant des nuisances dues à l'entrepôt de matières fermentescibles à proximité des habitations, il est dans l'obligation d'intervenir. Il est donc nécessaire de respecter le Règlement sanitaire départemental.

Cantonnier: Le titulaire, M. Layunta P., ayant terminé son service militaire, a présenté sa démission. Son remplacement sera envisagé en temps voulu, la Commune disposant actuellement de deux C.E.S. Les candidatures à ce travail à mi-temps peuvent dès maintenant être déposées en Mairie.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Vallée de la Canche: L'adhésion de la Commune à ce syndicat est sollicité pour la deuxième fois. M. le Maire donne connaissance des documents qui lui sont parvenus (lettre, exposé des activités du Syndicat et règlement de Police des Cours d'eau non domaniaux). Après discussion, un vote a lieu. A l'unanimité, le Conseil se prononce contre l'adhésion (principaux arguments: coût de l'adhésion, refus de prise en charge des obligations qui incombent aux propriétaires riverains, scepticisme concernant l'efficacité de l'action du Syndicat...).

Informations: - La Soirée-crêpes du Comité des Fêtes a lieu le 16 Février.  
- La permanence en Mairie du 19 Février est avancée au 18 Février.

Divers: Un Conseiller demande s'il est possible de faire effectuer un épandage de sel sur les routes communales dangereuses (rue de l'Eglise, rue du Marais). Le nécessaire sera fait.

Séance close à 22h30. (Rédigé et imprimé par E. Secrétin).

---

9 Février 1991. Assemblée générale des Anciens Combattants.

=====

Après avoir ouvert la séance, M. Hénin R., Président, remercie les 15 personnes présentes. Il remercie le Conseil municipal d'avoir porté la subvention annuelle de 1200 à 1500 F. Il passe ensuite la parole à M. Bouchart H., Secrétaire-trésorier, qui rend compte du bilan financier 1990 qui est satisfaisant et qui est approuvé par l'Assemblée. Le nombre d'adhérents en 1990 a été de 31. La cotisation pour 1991 est maintenue à 30 F. Le banquet annuel aura lieu le Dimanche 7 Avril 1991, au restaurant Cornuel à Beaurainville. Les adhérents et leurs conjoints auront à régler 50% du prix du repas (soit 60F par personne). Les non-adhérents seront admis moyennant le règlement total du prix du repas.

Les inscriptions pour le banquet seront prises par  
M. M. Hénin R. et Bouchart H.

